



CREATING LOCAL CONNECTIONS
LIAISONS LOCALES
COTE D'IVOIRE



LLAO

Liaisons Locales Afrique de l'Ouest

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

PROJET DE PARTENARIAT

WECaN-ASSOCIATIONS, FEDERATIONS, ONG ET AUTRES GROUPES DE JEUNES

Siège Social: District d'Abidjan, Cocody Val Doyen II, Rue A17, Booker Washington, Duplex N° 23

Boîte Postale: 22 BP 1011 Abidjan 22, **Tél.:** (00225) 22 44 23 55 / 08 41 01 20

E-mail: cotedivoire@takingitglobal.org, info_wecan@yahoo.com

Sites web: <http://projects.takingitglobal.org/llaocotedivoire>

PARTENARIAT WECaN-LES ASSOCIATIONS, FEDERATIONS, ONGs ET
AUTRES GROUPES DE JEUNES SUR LE PROJET LLAO COTE D'IVOIRE

Conformément au principe civiliste selon lequel les conventions légalement formées
tiennent lieu de loi entre les parties qui les ont faites,

CONTEXTE DU PARTENARIAT

Dans un monde qui évolue rapidement, l'éducation et la formation sont perçues comme de véritables moteurs de développement d'une nation. Aussi les jeunes qui constituent la base de la pyramide d'âge apparaissent-ils comme les instruments par lesquels un tel processus est possible. Le domaine de l'éducation et de la formation étant très concurrentiel, seuls les jeunes qui sont dotés d'éléments davantage concurrentiels sont considérés comme de véritables acteurs du développement soutenu d'une nation. Les TICs, l'Entrepreneurship et le Leadership constituent pour le jeune africain ces éléments davantage concurrentiels.

L'avenir de la Côte d'Ivoire, c'est sa jeunesse. Son grand défi, c'est sa capacité à l'éduquer, à la former, en la marquant des traits de personnalité de l'entrepreneur et du leader, c'est-à-dire en la dotant de valeurs d'autonomie, de créativité, de responsabilité, de solidarité et surtout de valeurs sociales. Mais cette jeunesse représente un groupe sociodémographique à la fois fort et, paradoxalement, vulnérable. Les jeunes, plus que tout autre groupe, sont particulièrement exposés à la violence ou en sont victimes, ils sont en proie à la contamination par le VIH, sont privés de moyens de subsistance durables et souvent gardés loin à l'écart de l'information qui circule dans le monde. Pire, plusieurs centaines de milliers de jeunes diplômés sont sans emploi, car dominés par le spectre de la psychose du travail de la fonction publique et n'entendent pas eux même produire de la richesse et de valeur ajoutée. Dans un tel contexte, que représente le jeune sans emploi, sans aucun revenu et sans aucune capacité d'en créer au sein de sa communauté ?

Alors que la problématique de la jeunesse en Côte d'Ivoire ne doit pas concerner uniquement l'Etat mais tous les acteurs au développement, les jeunes eux même qui sont les premiers concernés ne semblent pas prendre conscience de leur situation de précarité afin de réagir de manière la plus vigoureuse possible. Ce triste constat a poussé **WECaN** (**Worldwide Entrepreneurship Campaigners' Network**), et **TakingITGlobal** (organisation Canadienne à travers le monde) toutes deux organisations de jeunes à signer avec l'appui de la Fondation **OSIWA** (**Open Society Initiative West Africa**), un partenariat qui a abouti au projet **LLAO** (**Liaisons Locales Afrique de l'Ouest**) en vue d'encourager et de susciter par le biais de connaissance des TICs, de l'Entrepreneuriat et du Leadership les jeunes à embrasser la culture de la création de la valeur ajoutée et de la richesse quelque soit leurs domaines d'activités. Toutes choses qui leur permettent de sortir de la situation de sous emploi, du chômage, de la pauvreté de la délinquance juvénile et de garantir que la nation toute entière vive à l'abri de la peur et de l'insécurité.

Enfin Liaisons Locales Afrique de l'Ouest réalisera le potentiel de la jeunesse en tant qu'acteurs directs du développement par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication axées sur l'entrepreneuriat et le leadership et sur la promotion des valeurs humaines et sociales. C'est donc pour cette noble mission qui s'inscrit résolument et effectivement dans la mission de l'Etat de Côte d'Ivoire, que les Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sous mentionner ont acceptés d'accompagner le projet à travers un certain nombre de dispositions contenues dans la présente convention. Nous invitons d'autres acteurs étatiques et privés à adhérer au projet **LLAO-Côte d'Ivoire**, car les objectifs poursuivis sont communs et profitables à tous.

PARTENARIAT

Mardi dix-huit septembre de l'an deux mille sept à douze heure trente minutes,

ENTRE:

WECaN (Worldwide Entrepreneurship Compaigners' Network) suivant récépissé de déclaration d'association n° 875 MEMAT.DGAP.DGA.SDVAC du 23 septembre 2004 de M. le Ministre d'État, ministre de l'Administration du territoire de la République de la Côte d'Ivoire, la lettre de Reconnaissance du Ministère des Affaires Etrangères en date du 03 février 2005 et référencée N°308 MAE/ONU-OI/ONG/BBMA/SNM et du journal Officiel de la République de la Côte d'Ivoire en date du 26 janvier 2006

Siège social : RCI, District d'Abidjan, Cocody Val Doyen II, Rue A17, Booker Washington, Duplex N° 23

Boite Postale : 22 BP 1011 Abidjan 22, Tel : (00225) 22 44 23 55/08 41 01 20/08 53 41 41

E-mail : info wecan@yahoo.com

ET :

LES ASSOCIATIONS, FEDERATIONS, ONGs ET
AUTRES GROUPES DE JEUNES SOUS MENTIONNES

NOM DES ASSOCIATIONS ET ONGs DE JEUNES PARTICIPANTS

- 1- **FISF** : Fédération Ivoirienne De Scoutisme Féminin
- 2- **LLS-CI** : Léo Lagrange Solidarité Côte d'Ivoire
- 3- **JEC** : Jeunesse Etudiantine Catholique
- 4- **IRPDH** : L'international Réseau pour la protection et la Promotion de la Dignité Humaine
- 5- **AISI-CI** : Association Ivoire Solidarité Internationale - Côte d'Ivoire
- 6- **UNAJECI** : Union Nationale de la Jeunesse de Côte d'Ivoire
- 7- **GIP** : Groupe Ivoire Académique
- 8- **JEUNE AD Koumassi** : Groupe Koumassi Assemblée de Dieu Bethléem
- 9- **TTP** : Tam-tam Parleur
- 10- **FESCI** : Fédération Etudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire
- 11- **POYA INTER** : Poya International

- 12- **UNEEM**: Union des Elèves et Etudiants de Mankono
- 13- **UJCO**: Union des jeunes de Cocody
- 14- **AEEMCI**: Association des Elèves et Etudiants Musulmans de Côte d'Ivoire
- 15- **CEEMUCI**: Communauté des Elèves et Etudiants Musulman de Côte d'Ivoire
- 16- **CIFJEC**: Club Ivoirien des Fonds d'Insertion des Jeunes Entrepreneurs de la CONFEGES
- 17- **ATAG**: Association des Travailleurs de l'ADRAO Victimes de la Guerre
- 18- **Cellule Me Konan**: Cellule Madame Konan
- 19- **ESP du Riziculteur**: Espoir du Riziculteur
- 20- **JA**: Jeunesse Adventiste
- 21- **FENUJECI**: Fédération National des Unions de Jeunesse Communal de Côte d'Ivoire
- 22- **AISEEC**: Association International des Etudiants en Sciences Economiques et Commerciales
- 23- **WIN-Dev**: Women International Network Development
- 24- **EJCSDJ**: Eglise de Jésus Christ des Saints des Derniers Jour
- 25- **JOC**: Jeunesse Ouvrière Catholique
- 26- **COJEP**: Congrès Panafricain des Jeunes Patriotes
- 27- **MESTIC**: mouvement de science, de l'Entrepreneuriat et des TICs
- 28- **UGED**: Union Générale des Etudiants de Deimba

LES PARTIES CONVIENNENT LIBREMENT ET VOLONTAIREMENT DE LA SIGNATURE DU PRESENT PROTOCOLE D'ACCORD, SELON LES CLAUSES QUI Y SONT CONTENUES.

Les partis peuvent dénoncer la présente convention et s'engagent à régler à l'amiable tout conflit qui résulterait de son application

ENGAGEMENTS DE WECaN

Article 1: WECaN s'engage à implémenter le projet LLAO en Côte d'Ivoire en partenariat avec les Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sus mentionné.

Article 2: WECaN s'engage à contribuer à la formation en TICs, Entrepreneuriat, et Leadership à travers le projet LLAO des Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sus mentionné.

Article 3: WECaN s'engage à élaborer une base de donnée numérique sur la jeunesse en Côte d'Ivoire dénommée Portail jeunes avec les Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sus mentionné et contribuer à l'élaboration de leur site web respectif.

Article 4: WECaN s'engage à travers le projet LLAO à mettre à la disposition des Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sus mentionné une copie du bimensuel retraçant les activités, afin qu'ils se rendent compte de l'avancement du projet.

Article 5: WECaN s'engage à respecter les clauses du présent partenariat avec les Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sus mentionné.

ENGAGEMENTS DES ASSOCIATIONS, FEDERATIONS, ONGs ET AUTRES GROUPES DE JEUNES SUS MENTIONNES

Article 1: les Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sus mentionné acceptent d'être les partenaires privilégiés dans le cadre du projet LLLAO-Côte d'Ivoire et à cet effet, ils s'engagent à s'approprier le projet et à l'inscrire dans leurs activités

Article 2: les Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sus mentionné s'engagent à donner leur caution institutionnel et morale dans toutes les activités du projet LLAO en Côte d'Ivoire et à l'étranger.

Article 3: les Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sus mentionné s'engagent à appuyer WECaN dans la quête de partenaires nationaux et internationaux pour le projet LLAO-Côte d'Ivoire.

Article 4: les Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sus mentionné s'engagent à faire le lobbying et la promotion du projet auprès de leurs partenaires locaux et internationaux en vue d'obtenir d'apports additionnels pour permettre à un grand nombre de jeunes de bénéficier du projet LLAO.

Article 5: les Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sus mentionné s'engagent à apporter leurs appui à WECaN dans la politique de vulgarisation et de décentralisation du projet qui passe par l'installation des téléc centres pour les jeunes à travers tout le pays.

Article 6: les Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sus mentionné s'engagent au côté de WECaN dans la quête au plan national et international de fonds additionnels pour le financement des projets des jeunes issu du projet LLAO-Côte d'Ivoire.

Article 7 : les Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sus mentionné s'engagent à équiper leurs siège en matériel informatique et didactique pour permettre à la jeunesse de prendre une part active au projet LLAO.

Article 8: les Associations, Fédérations, ONGs et autres groupes de jeunes sus mentionné s'engagent à respecter les clauses de la présente convention.

EN FOI DE QUOI LES PARTIES SIGNENT LE PRESENTE PARTENARIAT

WECaN

Le Coordinateur National Projet LLAO

Le Président –Fondateur

Kouakou Niamien Kouao

Jules Y. YAO

LES ASSOCIATIONS, FEDERATIONS, ONGs ET AUTRES GROUPES DE JEUNES SUS MENTIONNES

| Nom/Sigle de l'association | Siège social | Le Président Nom et Prénoms | Contacts | E-mail/site web | signature |
|----------------------------|--------------|--------------------------------|----------|-----------------|-----------|
| FISF | | | | | |
| LLS-CI | | | | | |
| JEC | | | | | |
| IRPDH | | | | | |
| AISI-CI | | | | | |
| UNAJECI | | | | | |
| GIP | | | | | |
| JEUNE AD Koumassi | | | | | |
| TTP | | | | | |
| FESCI | | | | | |
| POYA INTER | | | | | |
| UNEEM | | | | | |
| UJCO | | | | | |
| AEEMCI | | | | | |
| CEEMUCI | | | | | |
| CIFIJEC | | | | | |

| | | | | | |
|--------------------|--|--|--|--|--|
| ATAG: | | | | | |
| Cellule Me Konan | | | | | |
| ESP du Riziculteur | | | | | |
| JA | | | | | |
| FENUJECI | | | | | |
| AESEC | | | | | |
| WIN-Dev | | | | | |
| EJCSDJ | | | | | |
| JOC | | | | | |
| COJEP | | | | | |
| MESTIC | | | | | |
| UGED | | | | | |